

Le voile islamique, symbole de l'islam raciste, conquérant et impérialiste

« Je suis femme musulmane et fière de mon voile que je porte en toute liberté ». Un esclave peut aussi en dire autant quand il n'a pas le choix que de louer ses chaînes pour échapper à la mort. Mettre le voile en équation avec la liberté c'est comme si l'on mariait le nazisme avec l'humanisme. La liberté ne se voile jamais. Elle n'a ni besoin d'artifices ni de faux-semblants, elle existe à l'état nature sans fards ni mistigris. Elle est née avec l'homme et se meurt avec lui.

La femme musulmane qui se voile ne fait pas le choix de la liberté, elle n'a guère le choix le voile ou la mort comme en Afghanistan et dans les territoires syriens et irakiens occupés par Daech qui a une lecture littéraliste du Coran enjoint son port dès l'âge de 2 ans à l'image de ces fillettes dans les cités-émirats en France.

La femme musulmane voilée est la meilleure alliée de son bourreau. Elle fait son éloge comme un mouton qui fait l'apologie de l'Aïd al-Kabir, le sacrifice d'Abraham, un rituel volé aux juifs tant honnis.

Elle doit savoir que son port est la résultante de son conditionnement psychologique, culturel, social et doctrinaire il n'est pas plus libre qu'elle-même n'a aucune existence propre et maîtresse de sa vie.

Défendre son port est comme si un juif défendait l'étoile jaune sous l'Occupation. Or, le juif n'a pas choisi cette marque de l'infamie et chercher à faire croire qu'il l'a fait de son plein gré à la différence de la femme voilée musulmane qui est la première complice en Occident des conspirationnistes musulmans qui veulent imposer les lois de

l'islam en Occident.

Le voile participe à la mise à mort de la civilisation occidentale, une métastase cancéreuse inoculée dans son corps avec le soutien bienveillant des élites politiques, financières, médiatiques et intellectuelles qui ont trouvé dans l'islam une sorte d'exutoire de leur haine du christianisme et du judaïsme. Afficher l'image d'origine

La femme voilée est le pendant féminin du djihadiste musulman.

http://www.francetvinfo.fr/societe/l-hyper-violence-des-femmes-djihadistes_1701909.html

Quand on est vraiment libre qui est dans ses convictions on n'a pas besoin du voile pour les dissimuler. Du foulard au hijab en passant par le nikab, le khimar et la burka, chacun d'entre eux indique le degré de l'état d'asservissement de la femme et d'atteintes à sa dignité humaine.

Le voile est le linceul de sa liberté violée et niée.

Jamais le voile n'a été historiquement un choix libre et sans équivoque de la femme et par conséquent un acte auquel elle a consenti de son plein gré. Ses origines ne sont ni arabes ni islamiques. Le Coran lui-même reste très évasif et flou sur le sujet et laisse la voix ouverte à la controverse dont il est l'objet. Le Pr Mohamed Talbi une autorité reconnue en islamologie prend de contre-pieds les défenseurs les plus zélés du voile :

« Que dit le Coran sur le voile ? Rien. Mais strictement rien. Nulle part, il n'est question de la tête de la femme. Le mot « cheveux » (sha'ar, شعر) – cheveux des femmes- n'y existe tout simplement pas. Dieu ne dit ni de les couvrir ni de les découvrir. Ce n'est pas Sa préoccupation principale, et Il ne fit pas descendre le Coran pour apprendre aux gens comment se vêtir. Le terme ash'âr, اشعار pluriel de sha'ar, n'y intervient qu'une seule fois (XVI : 80) pour désigner le poil de certains animaux domestiques. Rien, donc, dans le Coran, ne

dit aux femmes explicitement de se couvrir les cheveux ».

Un avis partagé par Ghalib Bencheikh : "Le Coran, disait Ghaleb Bencheikh lors d'une conférence, est le continuateur de la Tora et de l'Évangile. Quand les femmes musulmanes sortaient le soir, elles risquaient d'être importunées. Si une femme musulmane pense que sa relation à Dieu passe par le port du foulard, il faut le respecter ; mais si elle ne veut pas, il faut aussi l'accepter. Est-ce une recommandation, une obligation ? Le port du voile tient plus de la tradition que d'un acte de foi. Le voile n'est pas une nécessité absolue." Et d'ajouter : "Sur le parvis de la Mecque, les femmes sont sein à l'air et cheveux au vent pour celles qui sont de basse extraction. Elles se pavanent. Les autres ont des tenues héritées du temps des Assyriens".

Une femme jugée dépourvue de foi et de raison au regard du Coran n'a guère la capacité légale et personnelle de décider pour elle-même, ni habilitée à interpréter les textes quand bien même le Coran ne s'interprète pas, elle n'est qu'une marionnette, un pantin entre les mains des hommes. Ils lui dictent la voix à suivre et n'est jamais en situation de choisir la sienne. Elle a le devoir d'obéir et de ne jamais agir de sa propre initiative. Qu'elle commence à revendiquer les mêmes droits que les hommes cela donnera du sens au port du voile. Quand on est libre on ne se cache pas du regard de l'autre qui lui-même ne se cache pas du regard de la femme voilée. Comme si en voilant la femme on voile ses fantasmes et ses désirs à la vue d'un bel homme.

Selon ses défenseurs pour ne pas distraire les hommes et les détourner de leur amour d'Allah on vêtit les femmes de telle sorte qu'elle ne séduisent pas les hommes. Un argument qui en dit long sur la misère spirituelle de l'islam et du rôle assigné au corps de la femme assimilé à un champ de labour dans le Coran.

On ne fait pas d'un symbole qui veut laisser apparaître la

femme comme un objet asexué castrateur des sens en niant à la femme toute psyché humaine et conscience de soi une ligne de démarcation entre les sexes. Le port du voile n'ouvre pas à la femme les portes du paradis pour autant ni son refus ne lui ferme pas non plus ses portes. Les chemins de rédemption si jamais ils existent sont dans l'être et non pas dans l'image que l'on veut donner de soi et qui est souvent en décalage avec la réalité.

Les voilées ne sont pas l'incarnation du bien et les autres sont le mal. Comme les croyants ne sont pas plus méritants que ce que les musulmans qualifient par mépris de mécréants.

Comment font-ils pour empêcher leurs femmes de regarder chez elles la télévision et de ne pas se laisser envoûter par le charme des prédicateurs wahhabo-islamistes qui oeuvrent inlassablement à sa propagation à travers le petit écran ? Le couvrent-ils aussi de hijab comme ils couvrent leurs femmes ?

Son port a été toujours imposé à la femme tout au long de l'histoire depuis Babylone où il était réservé aux prostituées sacrées et n'est pas spécifique à l'islam. Aussi bien présent chez les juifs que les chrétiens mais comme les musulmans ont l'art de tout occulter ils servent du voile pour dans toutes les religions monothéistes ce qui et ce n'est pas la musulmane voilée peu instruite de sa religion et de l'histoire qui va la récrire aujourd'hui en l'enveloppant dans le voile du mensonge.

C'est moins la question de savoir si le Coran fait obligation à la femme de le porter que de savoir si son port n'est pas l'expression de la volonté de l'homme qui en fait un symbole de l'enferment de la femme ?

Une femme jugée majeure incapable n'a pas voix au chapitre pour défendre ce qui est l'ornement de sa condition d'humain entièrement à part. De quelle dignité de la femme dont le voile est le signe extérieur parle-t-on de celle qui annule la

prière de son conjoint en passant devant lui comme un chien noir et un âne ?

Une femme vouée à vivre sous l'autorité de l'homme à cause des faveurs qu'Allah a accordées à ce dernier devrait trouver d'autres terrains politiques pour son combat pour la liberté que de faire qu'elle est libre de faire le choix de ses chaînes d'asservissement mental, humain et social.

Salem Ben Ammar